



# Unité de formation « tropicale et équatoriale » DE alpinisme-accompagnateur en montagne

UF3 DEAMM  
Nov 2021

## PRESENTATION

La formation a pour objectif de développer les compétences des professionnels accompagnateurs en montagne pour l'encadrement des publics en période cyclonique en milieu tropicale et équatoriale (obtention de prérogatives supplémentaires sur les cartes professionnelles).

## DEBOUCHES POSSIBLES

Possibilités d'encadrer en période cyclonique à La Réunion et aux Antilles notamment.

## PREREQUIS ET CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

Pour s'inscrire à la formation, il faut :

- D'une durée minimale de soixante-dix heures, l'unité de formation optionnelle « milieu montagnard tropical et équatorial » est accessible :
  - aux candidats qui ont validé l'unité de formation « milieu montagnard et progression pédagogique » et effectué les vingt randonnées mentionnées à l'article 13 validées par le ou les conseillers de stage
  - aux titulaires du diplôme d'Etat d'alpinisme-accompagnateur en moyenne montagne, option « milieu montagnard enneigé » justifiant auprès de des établissements et services territoriaux mentionnés à l'article 3 du présent arrêté d'une pratique de la moyenne montagne tropicale et équatoriale conforme aux conditions d'inscription à l'examen probatoire.
  - aux titulaires du diplôme d'accompagnateur en moyenne montagne du brevet d'Etat d'alpinisme délivré en application d'un règlement général antérieur à celui défini par l'arrêté du 21 juillet 1994 modifié fixant les conditions de délivrance du diplôme d'accompagnateur en moyenne montagne du brevet d'Etat d'alpinisme, justifiant auprès des établissements et services territoriaux mentionnés à l'article 3 du présent arrêté, d'une pratique de la moyenne montagne tropicale et équatoriale conforme aux conditions d'inscription à l'examen probatoire.
- *Accueil de personnes porteuses de handicap : toute demande fera l'objet d'une étude personnalisée avec le référent handicap de l'établissement Mickaël GUIGNE : 0262 94 71 86 - [mickaël.guigne@creps-reunion.sports.gouv.fr](mailto:mickaël.guigne@creps-reunion.sports.gouv.fr)*

## CONTENU DE LA FORMATION

L'unité de formation « milieu montagnard tropical et équatorial » vise à permettre aux candidats :

- de savoir animer et conduire un groupe en milieu tropical et équatorial en saison cyclonique ou en saison des pluies ;
- de développer les connaissances nécessaires à une planification et de savoir les appliquer en vue de réduire les risques à toute progression avec un groupe en milieu tropical et équatorial ;
- d'acquérir les connaissances sur la conduite à tenir en cas de phénomène météorologique tropical et équatorial en cours de randonnée ;
- d'adapter les connaissances en matière de secourisme, techniques de survie, communication et d'alerte en milieu isolé tropical et équatorial ;
- de développer leurs connaissances en matière d'orientation et de navigation en forêt tropicale et équatoriale et de savoir utiliser les outils nécessaires ;
- de savoir être autonome en itinérance et de savoir identifier les zones à forts risques d'éboulement, de crues et d'isolement ;
- d'appréhender la spécificité du milieu et les espèces endémiques sensibles protégées.

## MODALITES PEDAGOGIQUES

La formation se déroule après l'UF2 et après la réalisation des 20 randonnées obligatoires. Les cours sont dispensés en salle avec des mises en situation sur le terrain (montagne et franchissement de rivière).

Les modalités pédagogiques nécessitent que les stagiaires viennent avec leur matériel professionnel.

Elles comprennent des mises en situation progressives formatives avec une journée notamment intermédiaire avant la semaine d'évaluation pour réguler les difficultés individuelles éventuelles des stagiaires.

## MODALITES DES SITUATIONS D'ÉVALUATION CERTIFICATIVES

L'unité de formation optionnelle « milieu montagnard tropical et équatorial »

### 1. Modalités d'évaluation

L'unité de formation « milieu montagnard tropical et équatorial » est évaluée selon les modalités suivantes :

1. Une épreuve de préparation d'évacuation d'une victime en période cyclonique ou par fortes pluies, en milieu isolé, escarpé ou difficile d'accès (acquise/non acquise).
2. Une épreuve pratique de conduite de groupe et un entretien d'explicitation permettant au jury, au moyen de la mention « acquise/non acquise », d'évaluer le candidat à travers l'ensemble des compétences suivantes :

- la capacité à conduire un groupe en autonomie et en sécurité sur des parcours exposés aux aléas climatiques tropicaux et à évaluer les zones potentielles à risques (lecture du milieu, conduite de groupe sur itinéraires de réchappe, sécurisation de la progression sur terrains escarpés et glissants nécessitant l'utilisation de techniques simples de sécurisation) ;
- la capacité à se situer, naviguer et cheminer en autonomie et en sécurité, en toutes circonstances en zone tropicale ou en zone équatoriale.

3. Une épreuve écrite portant sur les aléas climatiques tropicaux et équatoriaux et les dangers de la montagne tropicale et équatoriale (acquise/non acquise).

La mention « acquise » obtenue à chacune des trois épreuves conditionne la validation de l'unité de formation. En cas d'échec, le candidat doit à nouveau suivre tout ou partie de l'unité de formation, sur décision du jury.

**Remarques :** il est nécessaire de justifier de **10 randonnées d'observation** post UF3 pour obtenir après réussite à l'UF3 les prérogatives recherchées (pour la mise à jour de la carte professionnelle).

## CALENDRIER DE LA FORMATION

UF3 "Tropicale et Equatoriale" DE AMM						
PLANNING PREVISIONNEL 2021						
						
<b>1ère semaine</b>						
<b>Matériel requis chaque jour dont journée en salle</b>						
Lundi 15 Nov	Mardi 16 Nov	Mercredi 17 Nov	Jeudi 18 Nov	Vendredi 19 Nov	Jeudi 25 Novembre	
CREPS (lieu à confirmer)	EST Bethléem	CREPS SAINT PAUL	EST SECTEUR SALAZIE	BASSIN VITAL puis CREPS Saint Paul	Secteur à définir milieu naturel	
<b>Matinée</b> 8H30/17H00 Ouverture de la formation Les objectifs de cette UF Les modalités de certifications Les caractéristiques de la période cyclonique Les outils d'aide à la préparation de randonnées en période cyclonique : Place du GPS et des logiciels dédiés. Présentation la période d'observation	8H00/19H00 Travail par ateliers techniques Eaux vives cordes Utilisation de	8H30/14H30 Les phénomènes météorologiques liés à la période cyclonique à La Réunion Présentation des outils mis à disposition des professionnels (prise de décision, Images "écho radar" (pertinence et utilisation) Particularité des antilles	7H30/19H00 Travail par ateliers techniques Eaux vives Utilisation de cordes Déplacement rapide et prise de décision en orientation sur terrains humides et escarpés	9H00 Travail par ateliers : Préparer une victime dans l'attente des secours Adaptation de l'effort et prévention sous un climat humide et chaud (Médecin urgentiste). Concevoir un abris de frotone	Mise en situation préparation des épreuves certificatives	
<b>Après midi</b> 13H00/15H00 "Vigie crue", présentation du dispositif de surveillance et du site internet 15H30/17H00 Les risques majeurs encourus à cette période Les conséquences sur l'encadrement en montagne (témoignages échanges avec les professionnels),		après midi réserve intempéries <b>se rendre disponible si besoin</b>		13H30/16H30 Les secours en montagne : Le PGHM à La Réunion, particularités des interventions durant la période cyclonique, exemples, conseils et préconisations	Mise en situation préparation des épreuves certificatives	

2ème semaine					
	Lundi 29 Nov	Mardi 30 Nov	Mercredi 01 Déc	Jeudi 02 Déc	Vendredi 3 Déc
	CREPS Plaine des Cafres et Plaine des palmistes	Site précisé en fin de première semaine		CREPS Saint Paul	CREPS (lieu à confirmer)
<b>Matinée</b>	8h30 Point sur le dispositif d'accompagnement sur site éruptif Rôle et mission de l'OVVF, présentation du volcan du Piton de la Fournaise	Evaluation terrain	Evaluation terrain	Retour sur le déroulement des évaluations, point à améliorer, conseils et préconisations 10H00 <b>Epreuve Ecrite</b>	9H00/11H00 Point CNSMM attente et conseils relatifs à l'UF5, et à l'examen final. Point sur les dates
<b>Après midi</b>	13h30/17H30 Prévention et protections des espèces endémiques à La Réunion. Présentation des parcs nationaux de Guyane et Guadeloupe			13H00/16H30 Bilan de formation, rappel des conditions d'exercices et des prérogatives d'encadrement durant cette période	Réunion de Jury délibération 14h00
<p style="color: red; text-align: center;">Il s'agit d'un planning prévisionnel, vous devez vous rendre disponible pendant la durée de la formation et vous adapter aux modifications des journées liées notamment à des conditions météorologiques particulières. Aucune adaptation d'épreuve de certification ne sera réalisée suite à une absence d'un stagiaire malgré cette remarque.</p>					

## COUT DE LA FORMATION ET FINANCEMENTS

Frais d'inscription
30 € (non remboursables)
Frais pédagogiques
<ul style="list-style-type: none"> <li>924 euros</li> </ul>

Le financement de tout ou partie de cette formation est possible sous réserve d'acceptation pour toute personne :

- Demandeur d'emploi (prendre contact avec votre conseiller Pôle Emploi ou la Mission Locale de votre lieu de résidence) ;
- Mobilisant son compte CPF en saisissant la demande directement : <https://www.moncompteformation.gouv.fr>;
- Mobilisant le Conseil Régional ;
- Mobilisant l'OPCO AFDAS ;
- Mobilisant le dispositif SESAME ;
- En auto-financement.

## CONTACTS



**Annelise LE MOAL** (référente administrative)

☎ 02.62.94.71.98

@ [annelise.lemoal@creps-reunion.sports.gouv.fr](mailto:annelise.lemoal@creps-reunion.sports.gouv.fr)



**Thierry Poix** (coordonnateur de la formation)

☎ 06.93.21.76.33

@ [charles.souprayen@creps-reunion.sports.gouv.fr](mailto:charles.souprayen@creps-reunion.sports.gouv.fr)



Mickaël GUGNE (réfèrent handicap)

**Accueil de personnes en situation de handicap : toute demande fera l'objet d'une étude personnalisée**

☎ 02.62.94.71.86

@ [mickael.gugne@creps-reunion.sports.gouv.fr](mailto:mickael.gugne@creps-reunion.sports.gouv.fr)

## S'INFORMER, S'INSCRIRE

L'information ou l'inscription se réalise en ligne (<http://www.creps-reunion.fr>) à partir de la fiche descriptive de la formation visée accompagnée de tous les documents demandés au plus tard le jour de la clôture des inscriptions. L'inscription sera enregistrée au CREPS de la Réunion, dès réception du dossier complet.

## ACCUEIL ET HEBERGEMENT

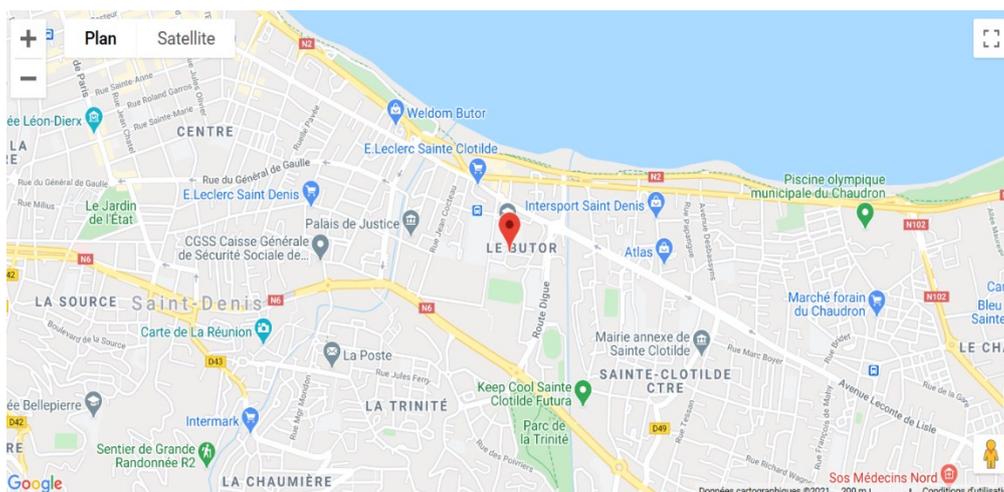
Possibilité d'hébergement (sous réserve de disponibilité) et de restauration pour les stagiaires inscrits à une formation professionnelle → voir impérativement avec le service accueil pour la réservation.

### Site de Saint Denis :

- 24 Route Philibert Tsiranana – 97495 Sainte Clotilde
- 02.62.94.71.10 ou 11
- [accueil@creps-reunion.sports.gouv.fr](mailto:accueil@creps-reunion.sports.gouv.fr)
- Coordonnées GPS : N -20.8898031, E 55.4705324

### Vous arrivez en avion :

- Sortie aéroport Saint-Denis Gillot
- Prendre direction Saint-Denis RN2
- Aux feux, à gauche rue Léopold Rambaud
- 1ère à droite rue des Deux Canons
- Aux feux à droite avenue Maréchal De Lattre de Tassigny
- Au rond-point à gauche, rue "Route Digue"
- Sur la route Digue, 1ère à droite CROS/CREPS tout droit au fond.



### Site de Saint Paul :

- 47 Boulevard du Front de Mer – 97460 Saint Paul
- 02.62.22.53.66

- [accueil@creps-reunion.sports.gouv.fr](mailto:accueil@creps-reunion.sports.gouv.fr)
- Coordonnées GPS : N -21.001981, E 55.276638

#### Vous arrivez en avion :

- Depuis Gillot direction Saint-Denis
- Direction Le Port par la route du littoral
- Direction Saint-Paul
- Sur la RN1 sortie Savannah
- Au rond-point tout droit
- Direction Saint-Paul centre
- Après le pont première rue à droite direction front de mer
- Au rond-point à gauche route du front de mer
- 200 m sur la droite après la médiathèque

